

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABAÏ GESTION » en abrégé « A.G SARLU »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera 3 Allabra,lot 189,ilot 7

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/01/2021 reçus par Me Viviane tanoé , et enregistrés au CEPICI le 13/01/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABAÏ GESTION » en abrégé « A.G

SARLU »

Objet : • La promotion immobilière, la construction de bâtiments et tous ouvrages immobiliers, le génie civil, l'étude, le contrôle, la coordination, la réalisation, l'exécution, la gestion et le développement, l'importation, l'exportation, la fabrication, la transformation, la commercialisation de tout produit servant ou non à l'objet social ;

• L'étude, la conception et la réalisation de tous projets immobiliers ;

• L'ingénierie, la maîtrise d'ouvrage, l'expertise immobilière et la négociation immobilière ; La location-gérance ;

• La gestion immobilière, l'achat, la vente, la location d'immeubles bâtis ou non bâtis ;

• L'acquisition de biens immobiliers, de bâtiments, de terrains ;

• La prise à bail avec ou sans promesse de vente ;

• L'édification, l'aménagement ou la mise en valeur de tous immeubles ;

• L'administration immobilière, la représentation et le syndic d'immeuble de Copropriété ;

• L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;

• L'achat, la location- vente de tout matériel et matériaux de construction ;

• La vente, l'échange des constructions édifiées ainsi que les droits immobiliers qui appartiendront à la société ;

• La vente des immeubles construits, avant ou après

leur achèvement, accessoirement, la location et la location-vente desdits immeubles ;

- L'achat, l'acquisition par voie d'échange ou de donation ;
- La vente et le lotissement de terrain immobilier ;
- La propriété par voie d'attribution, d'acquisition, d'apport de toutes parcelles de terrains ;
- L'aliénation de tous immeubles édifiés au moyen de la vente, échange ou apport en société ;
- La construction de bâtiments, le montage de pylônes, tous travaux de voiries et réseaux divers (VRD) ;
- La construction sur les terrains acquis de tous bâtiments et autres ouvrages nécessaires à la réalisation de son objet social en vue de leur vente en totalité ou par fraction ;
- La réalisation de tous travaux de peinture, électricité, d'entretien de locaux et d'espace ;
- L'aménagement et l'entretien des maisons, des espaces verts publics ou privés ;
- L'embellissement de locaux et espaces de toute nature,
- Tous travaux d'entretien, d'aménagement, de réhabilitation, de réfection, de rénovation et d'équipements de bâtiments et autres ouvrages ;
- L'édification de bâtiments, leur rénovation et leur restauration ;
- La prise de participation dans le capital de toutes sociétés civiles immobilières par tous moyens, notamment par acquisition de parts, par voie d'augmentation de capital, par voie d'apport, etc...
- La décoration intérieure et extérieure des maisons et des bureaux, leur entretien, leur réhabilitation ;
- La composition, la décoration et la conception florale ;
- La réalisation fleuriste et paysagiste ;

Et généralement, toutes opérations de quelle que nature qu'elles soient économiques, industrielles ou juridiques, financières, civiles ou commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tout autre objet similaire, connexe ou complémentaire.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera 3 Allabra, lot 189, ilot 7

Dirigeant(s) : M SONHON BOKOLA KAH PATRICE CLEMENT

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04988 du 06/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24681/GTCA/RC/2021 du 06/09/2021

